

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom de la substance</b>	<b>P&amp;G Pro Line Détachant pour taches de rouille Tide</b>
<b>Code de produit</b>	98668767
<b>Version n°</b>	02
<b>Date de la révision</b>	01-Novembre-2010
<b>Fabricant</b>	Procter & Gamble Professional
<b>Adresse</b>	2 P&G Plaza Cincinnati Ohio 45202 États-Unis
<b>P&amp;G Telephone Number:</b>	1-800-332-7787
<b>Emergency 24-hr Telephone #:</b>	CHEMTREC 1-800-424-9300

### 2. Identification des risques

#### Effets potentiels sur la santé

<b>Voies d'exposition</b>	Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Yeux</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Peau</b>	Irritation légère de la peau Le contact cutané peut aggraver une dermatite existante.
<b>Inhalation</b>	Peut avoir un effet irritant.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Effets potentiels sur l'environnement** Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

<b>Composants</b>	<b>No CAS</b>	<b>Pour cent</b>
ACIDE OXALIQUE	144-62-7	0.1-1

### 4. Premiers soins

#### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après un rinçage initial à grande eau, retirer tout verre de contact éventuel et continuer le rinçage à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison ou docteur. Consulter immédiatement un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

**Mesures de précautions environnementales** Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

#### Moyens d'extinction

**Moyen d'extinction approprié** L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

## Protection pour les pompiers

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière.

## 6. Procédures en cas de déversement

### Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Porter un vêtement de protection approprié.

### Mesures de précautions environnementales

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### Clean-up methods and materials and containment measures

En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

## 7. Manutention et entreposage

### Manutention

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

### Entreposage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### US. ACGIH Threshold Limit Values

##### Composants

##### Type

##### Valeur

ACIDE OXALIQUE  
(144-62-7)

STEL

2 mg/m<sup>3</sup>

TWA

1 mg/m<sup>3</sup>

#### US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

##### Composants

##### Type

##### Valeur

ACIDE OXALIQUE  
(144-62-7)

PEL limite d'exposition  
autorisée

1 mg/m<sup>3</sup>

### Contrôle ingénieur

Assurer une ventilation efficace.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection pour les yeux et le visage

Non nécessaire en général.

#### Protection de la peau

Non nécessaire en général. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Gants en latex. Gants en néoprène.

#### Protection respiratoire

Non nécessaire en général.

#### Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. Caractéristiques chimiques et physiques

### Couleur

Clair.

### Odeur

Parfumé

### Seuil de l'odeur

Donnée inconnue.

### État physique

Liquide.

### pH

3

### Point de fusion

Donnée inconnue.

### Point de congélation

Donnée inconnue.

### Point d'ébullition

100 °C (212 °F)

### Point d'éclair

>= 93.9 °C (>= 201 °F)

### Taux d'évaporation

Donnée inconnue.

### Tension de vapeur

Donnée inconnue.

### Poids spécifique

1.01

<b>Solubilité dans leau</b>	complet
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>COV</b>	Donnée inconnue.
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	93.2593 % évalué

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Ceci est un produit stable.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut produire les vapeurs ou les gaz toxiques.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produit pas.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Données toxicologiques

Composants	Résultats d'essais
ACIDE OXALIQUE (144-62-7)	Aiguë Oral LDLO Chien: 1000 mg/kg
<b>Sensibilisation</b>	Donnée inconnue.
<b>Effets chroniques</b>	Donnée inconnue.
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Donnée inconnue.

## 12. Données écologiques

<b>Effets sur l'environnement</b>	Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir de chacun des ingrédients composant le produit et les données sur les produits nettoyants à usage domestique connexes, ce produit n'est pas considéré nuisible aux organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement lorsqu'il s'y trouve à des concentrations significatives. Ce produit est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être éliminé directement dans l'environnement.
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 13. Élimination des résidus

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ce produit, en son état actuel, lorsqu'il est jeté ou détruit, n'est pas un déchet dangereux, selon la réglementation fédérale (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi pour la Conservation et la Restauration des Ressources), l'utilisateur du produit a la responsabilité de déterminer, au moment de la mise au rebut, si le produit répond au critère de la RCRA en matière de déchets dangereux. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 14. Informations relatives au transport

### DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

## 15. Données réglementaires

### Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)

Aucun(s)/aucune(s)

### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

<b>Catégories de danger</b>	Risque immédiat - Non Risque différé - Non Danger d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302** Non

**Substance chimique dangereuse selon la Section 311** Oui

## Régulations des états

### ILLRTK

Contains no Illinois Right To Know toxic substances.

### US - Massachusetts RTK - Substance: Listed substance

Contains no Massachusetts Right To Know substances.

### US - New Jersey RTK - Special Hazard: Listed substance

ACIDE OXALIQUE (CAS 144-62-7) SPEC\_HAZAROUS

### US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance

ACIDE OXALIQUE (CAS 144-62-7) Inscrit

### US - Pennsylvania RTK - Hazardous Substances: Listed substance

ACIDE OXALIQUE (CAS 144-62-7) Inscrit

### US - Rhode Island RTK - Hazardous Substances: Listed substance

ACIDE OXALIQUE (CAS 144-62-7) Inscrit

## Règlements du Canada

Tous les ingrédients sont approuvés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour importation au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FTSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

## Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Classification HMIS®

Santé: 2  
Inflammabilité: 1  
Danger physique: 0

### Classements NFPA

Santé: 2  
Inflammabilité: 1  
Instabilité: 0

### Avis de non-responsabilité

La présente fiche signalétique a pour objet de résumer les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été compilés à partir de sources considérées fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont fournis de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ou à tout dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.